

# Création d'entreprise

## Intervention au lycée Marguerite Yourcenar



Mme Jaeg et M. Vieville, experts-comptables et M. Billois de la CCI sont intervenus le 8 février pour s'exprimer sur le thème de la création d'entreprise. Durant cette séance les intervenants ont détaillé les étapes de la création d'entreprise, les épiceries en vrac, représentent la plupart des créations d'entreprise en cette période de crise sanitaire, par exemple Mme Jaeg a suivi 3 créateurs en

l'espace d'un mois. Lors du début de l'activité de ces entreprises les experts comptables suivent périodiquement celles-ci, pour comparer leur résultat par rapport au prévisionnel, ce qui permet de prendre des décisions pour l'activité future de ces sociétés. Contrairement à ce que l'on pourrait penser la Covid-19 n'a pas causé tant de faillite, car l'État a soutenu les entreprises grâce à des aides comme des prêts garantis par l'État, dans de rares cas certaines personnes ont fait un chiffre d'affaires plus élevé. Les intervenants nous ont également parlé du travail de soutien psychologique que les experts comptables peuvent amener à leurs clients mais aussi le rôle important que l'entourage peut avoir sur le mental de celui-ci.

